

Bulletin d'information municipal, complément du « Canard du Gravezon »

## Lunas - Dio et Valquières



### Vers une commune nouvelle



**L**e projet de création de commune nouvelle ne date pas d'aujourd'hui. Cette réflexion a été engagée par les élus depuis plusieurs mois avec une concrétisation en ce début de 2024 lors d'une réunion en sous-préfecture en présence de monsieur le sous-préfet et avec les services de l'Etat.



Pourtant, ce rapprochement entre nos deux communes semble évident, nos communes se ressemblant sur de nombreux plans.

Nous sommes deux communes agricoles comptant de nombreuses exploitations, à dominante touristique tant au niveau patrimonial (3 châteaux, de nombreuses églises et capitelles) que du tourisme vert (sport pleine nature, randonnées, VTT, parapente, etc). Nous vivons aussi sur le même bassin de vie et partageons beaucoup au niveau associatif et de l'animation. Nous travaillons déjà ensemble sur des projets communs de création de chemins de randonnées mais également pour le développement du parapente.

Nous développons sur nos communes respectives des politiques orientées vers la préservation de notre territoire pour les générations futures et le développement durable (gestion de la ressource en eau, énergies renouvelables, utilisation des produits phytosanitaires).

La création d'une commune nouvelle est tout d'abord la construction d'un projet d'avenir pour notre territoire. Il s'agit de se rassembler autour d'un projet commun pour créer UNE commune plus forte et plus efficace au service de sa population.

Nous appartenons à la même communauté de communes et au même syndicat de gestion de l'eau et assainissement.

La mutualisation des services est l'un des principaux atouts de cette création : la réduction des coûts de fonctionnement grâce à des économies d'échelle, le maintien et le renforcement d'un service public de proximité avec deux points d'accueil ouverts du lundi au vendredi. Deux équipes administratives et techniques fusionnées, qui répondront plus efficacement aux problématiques du



territoire. Cela nous permettra aussi de faire plus de travaux en régie et donc de dégager, avec les économies réalisées, un autofinancement plus important pour les projets d'investissement.

Il est à noter une amélioration de la qualité de vie au travail pour les employés communaux : pour les agents de Dio et Valquières, c'est l'intégration dans une nouvelle équipe, la fin du travail isolé, et pour les agents de Lunas, ce sont deux agents supplémentaires qui apporteront leur expertise et technicité.

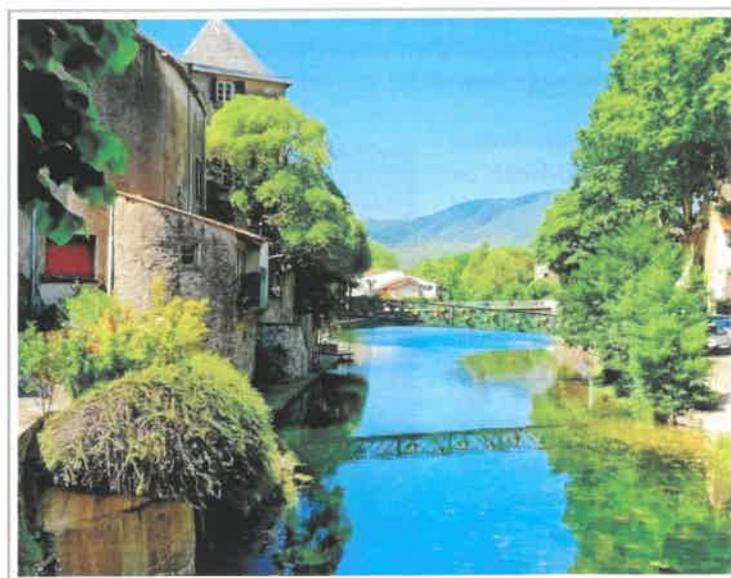
Cette commune nouvelle aura aussi une capacité d'investissement plus importante : de plus en plus, les petites communes ont du mal à obtenir des subventions, et surtout à trouver, au minimum, les 20% d'autofinancement.

Avec une commune de plus de 800 habitants, ce potentiel d'investissement accru nous permettra de mobiliser un budget plus important pour réaliser des travaux d'une plus grande envergure et de porter de vrais projets de territoire.

Grace à une équipe administrative renforcée, nous disposerons d'une ingénierie plus efficace pour mettre en œuvre nos projets.

Il faut souligner que c'est une véritable opportunité pour la commune de Dio-et-Valquières car il est difficile de subsister avec les dotations en baisse, le manque d'ingénierie et d'excédent suffisant pour alimenter l'autofinancement.

| Montant de la dotation globale de fonctionnement garantie par l'Etat |                                     |                                              |                                   |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------|
| Communes fondatrices                                                 | Dotation forfaitaire perçue en 2024 | Dotation de solidarité rurale perçue en 2024 | Dotation nationale de péréquation |
| DIO-ET-VALQUIERES                                                    | 17 070                              | 7 252                                        | 0                                 |
| LUNAS                                                                | 84 734                              | 111 942                                      | 8 381                             |
|                                                                      | <b>101 804 €</b>                    | <b>119 194 €</b>                             | <b>8 381 €</b>                    |
|                                                                      |                                     | <b>TOTAL</b>                                 | <b>229 379 €</b>                  |



Ce projet est une force pour l'avenir de notre territoire : ensemble nous serons plus forts, plus compétents, et cette nouvelle dynamique nous permettra d'avancer plus sereinement vers l'avenir. Ce ne sera pas simple non plus, des efforts de part et d'autre devront être fournis. Il va falloir apprendre à travailler ensemble et raisonner pour l'intérêt de la commune, la nouvelle commune : « Lunas - les - Châteaux ».

La commune de Lunas compte 15 hameaux qui sont représentés au sein du conseil municipal, les projets sont décidés en fonction de leur intérêt communal, du budget et des urgences.

Une charte de coopération est en cours d'élaboration par la commission d'élus qui travaille sur le projet. Elle vous sera présentée lors des réunions publiques. Ensuite, elle sera adoptée pour les deux conseils au moment du vote de la création de la commune nouvelle : elle comportera les principaux engagements comme par exemple, le maintien de la mairie à Valquières, du bureau de vote mais aussi que chacune des communes fondatrices conservent leurs festivités respectives qui rythment aujourd'hui la vie des villages.

Depuis juillet 2024, une commission regroupant des conseillers municipaux des deux communes se retrouve chaque semaine, pour travailler à la mise en place de la nouvelle entité, tant au niveau de la gestion que de la fiscalité.

Une étude sur l'harmonisation des taux de fiscalité est en cours, et sera présentée lors des réunions publiques des 4 et 5 septembre. D'ores et déjà, les taux communaux sont assez proches, et une harmonisation sur 3 ou 5 ans est à l'étude, pour converger vers le taux moyen pondéré.

#### Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

|                            |                |                              |
|----------------------------|----------------|------------------------------|
| Dio et Valquières : 14.02% | Lunas : 10.39% | Taux moyen pondéré : 11.216% |
|----------------------------|----------------|------------------------------|

#### Taxe sur le foncier bâti

|                            |                |                              |
|----------------------------|----------------|------------------------------|
| Dio et Valquières : 35.87% | Lunas : 39.40% | Taux moyen pondéré : 38.623% |
|----------------------------|----------------|------------------------------|

#### Taxe sur le foncier non bâti

|                            |                |                              |
|----------------------------|----------------|------------------------------|
| Dio et Valquières : 86.80% | Lunas : 48.43% | Taux moyen pondéré : 56.702% |
|----------------------------|----------------|------------------------------|



Yvelise Descamps  
maire de Dio et Valquières

La richesse et la diversité de nos échanges nous confortent de plus en plus sur cette voie, en unissant nos idées et notre amour pour ce territoire, nous voulons protéger nos communes, les faire évoluer et les rendre plus fortes.

Depuis quelques années plus de 790 communes nouvelles ont été créées. Il s'agit d'une démarche volontaire portée par les élus des deux communes avec pour ambition l'amélioration du « vivre ensemble » et le maintien des services proposés.

Ce véritable challenge, cette nouvelle vision a été un véritable succès pour les communes de Saint-Christol et de Vérargues dans l'Hérault qui ont créé en 2019 la commune d'Entre-Vignes, alors pourquoi pas nous ? Aujourd'hui, nous avons le choix de notre futur territoire.



Aurélien Manenc  
maire de Lunas

## Présentation de Lunas

**L**a commune de Lunas, ancien chef-lieu de Canton, regroupe une population de 682 habitants.

Situé à mi-chemin entre Bédarieux et Lodève, le chef-lieu de Lunas est un village patrimonial niché au confluent du Gravezon, du Nize et du Dourdou. L'histoire du village remonte à la voie romaine qui reliait le Bas-Languedoc au Rouergue empruntant le col de Pétafy, et trouvant sur son tracé quelques points d'importance tels Faugères, Boussagues et Lunas. Succédant sûrement à un oppidum gallo-romain « le Castrum Lunarenses » est mentionné dès 806 dans une charte de l'abbaye de Gellone.

Le Bourg est dominé par le rocher du « Redondel » ancien emplacement d'un château-fort célèbre (1118), appartenant au baron de Faugères, Vicomte de Béziers, qui fit dire au Maréchal de Montmorency que la citadelle de Lunas était imprenable.

Le château, théâtre d'un drame shakespearien au moment des guerres de religion, fut rasé en 1627 sur les ordres de Montmorency. Puis, Henry de Narbonne qui en est l'héritier



reconstruira le château actuel, au bord du Gravezon en 1641. Ainsi, Lunas est un village de caractère plus que millénaire qui possède un riche patrimoine historique et naturel.

La commune s'étend sur 4400 hectares environ et est composé de Lunas Bourg centre, et d'une quinzaine de hameau dont les plus importants sont Caunas et Taillevent qui comptent une centaine d'habitants. On peut également citer Sérieys, Le Pont d'Orb, Gours, Briandes, Les Pascals ou encore Sourlan et Bernagues sur l'Escandorgue.

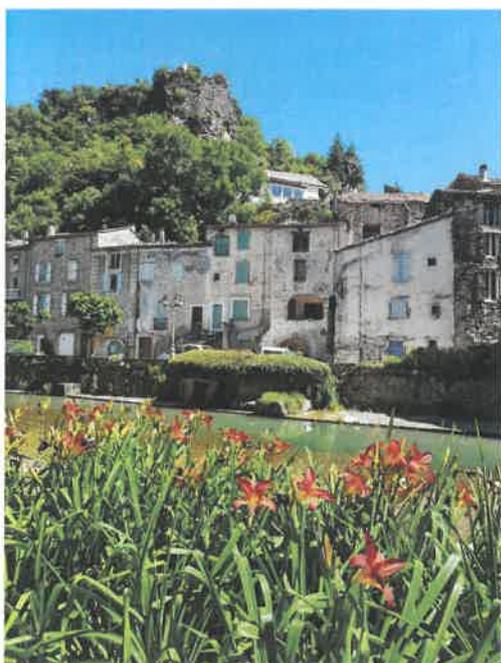


L'économie de la commune est liée à l'agriculture (plus de 30 exploitations) mais aussi aux services et son tissu d'artisans et de commerces liés au tourisme, aux activités de pleine nature et à la base loisirs (gîtes, hôtels, restaurants, camping, chambres d'hôtes, etc).

La commune dispose d'équipements tels que tennis, centre de loisirs, école, aire sportive, centre de secours, une épicerie, une police municipale, une aire de camping-car, 3 salles polyvalentes, une bibliothèque, un bureau d'information touristique, bureau de poste, d'une halte ferroviaire.

Le patrimoine bâti de Lunas (3 sites classés et inscrits), le patrimoine naturel, historique lui ont valu le classement en « commune touristique » et « station verte de vacances ».

Enfin, une des plus grandes richesses de la commune est son riche tissu associatif qui permet à tous les habitants de la vallée de bénéficier de manifestations exceptionnelles comme le festival de fanfares, la fête locale, les fêtes des quartiers, le vide grenier, le cirque, le festinize, les courses d'orientation, randonnées VTT.



## Présentation de Dio et Valquières

La commune de Dio et Valquières compte 150 habitants, s'étend sur plus de 1800 hectares et comporte 3 hameaux Dio, Valquières et Vernazoubres. Quatre ruisseaux parcourent la commune : Le Garel, Le Vernoubrel, le Nombrigières et le Brayou.

L'histoire de Dio remonte à la haute antiquité en tant que lieu habité. En effet, les grottes de Montjaux, Las-Habros et des fées ont prouvé l'existence d'une importante colonie de néolithiques autochtones. Puis on retrouve les traces d'un château fort vers le VIème siècle (où se trouve actuellement le Castel Viel, au centre de Dio), qui fut pris d'assaut en 533 par Théodebert, et vraisemblablement détruit à ce moment là.

Le château actuel de Dio date du XIIème siècle et fut la propriété des seigneurs de Boussagues. Il connaît différents propriétaires et est acquis en 1630 par Pierre de Fleury, conseiller du Roi. Mais c'est Jean de Fleury qui marquera plus fortement l'histoire du château de Dio, et c'est son fils André-Hercule qui sera 1er ministre de Louis XV, plus connu comme le Cardinal de Fleury. La seigneurie de Dio comportait les

mêmes limites actuelles en regroupant Dio, Valquières, Vernazoubres et Prades.

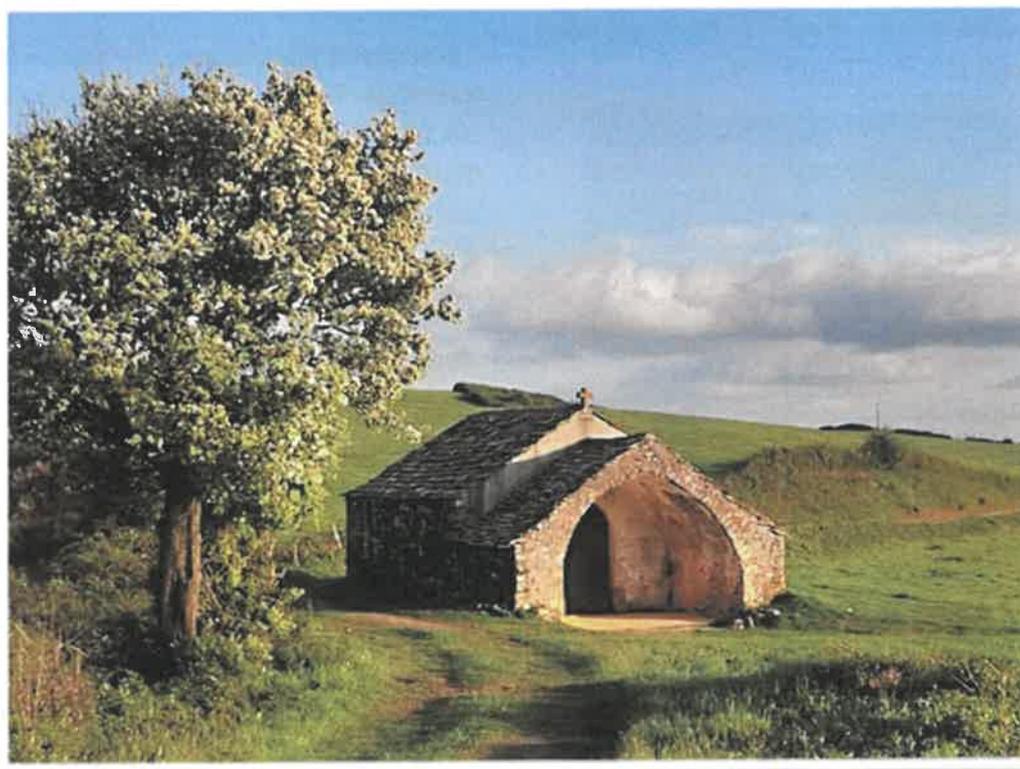
Notre commune est une commune à caractère agricole avec de l'élevage ovin, bovin, équin et apicole. Nous avons aussi de nombreuses productions locales en vente directe comme des confitures, fromageons et glaces, entre autres.

Nous avons aussi un superbe terrain de jeu pour les amateurs de sport pleine nature ! Chemins de randonnée, sentiers de VTT, décollage de parapente font le bonheur tant des habitants que des touristes.

Sur le plateau du Puech Caubel, notre territoire accueille 7 éoliennes avec une production de plus de 11MW (soit plus de 4 000 foyers). Deux nouveaux projets sont en cours, un de 4 éoliennes sur du terrain communal et 5 éoliennes sur du terrain privé.



Enfin, nous sommes dotés d'un riche patrimoine dont un château fort du XIIème siècle classé monument historique, 2 églises inscrites, de nombreuses capitelles et des croix.



# Avantages

## *Mutualisation des moyens humains et matériels :*

- ✦ Accueil / secrétariat : la mairie de Lunas compte une secrétaire générale de mairie et deux agents ; et la mairie de Dio et Valquières, une secrétaire générale de mairie.
- ✦ Technique : la mairie de Lunas dispose d'un service technique composé d'un agent titulaire et de 4 à 6 professionnels sous contrats, ainsi que d'une agent titulaire attachée à l'école ; la mairie de Dio et Valquières dispose d'un agent titulaire.
- ✦ Matériel : La mairie de Lunas possède un camion, une voiture et un tracteur ; la mairie de Dio et Valquières possède un camion plateau, un mini-bus ainsi qu'un engin de chantier.

**La commune nouvelle sera source d'efficacité et d'amélioration des compétences.**

## *Amélioration et développement des services publics de proximité :*

- ✦ Ouverture de la mairie sur deux sites avec une ouverture jusqu'à 18h15 à la mairie de Valquières 2 jours par semaine. Il n'y aura plus de fermeture de mairie lors des vacances de la secrétaire, **il y aura toujours une mairie ouverte qui pourra vous accueillir et répondre à vos questions.**

## *Un code postal identique :*

- ✦ **Il n'y aura aucun changement d'adresse.**

## *Une culture des hameaux*

- ✦ Préservation d'une culture et de l'identité des hameaux.

## *La valorisation du patrimoine et le développement du tourisme :*

- ✦ Renforcer le lien déjà existant entre nos deux communes, notamment avec les chemins de randonnées.

## *Une force financière mutualisée :*

- ✦ Des dotations : engagement de l'état du maintien des dotations pendant la période 2025-2032 et attribution d'une bonification pendant 3 ans de 17250€ /an.
- ✦ Réaliser des économies d'échelle sur les contrats d'entretien, les assurances, etc...
- ✦ Porter de nouveaux projets d'investissement grâce aux revenus des éoliennes , des locations d'appartements communaux etc...

## *Une vie associative plus riche et diversifiée :*

- ✦ Avec plus de salles communales à disposition des associations.



# Les prochaines étapes

## **Réunions publiques :**

Le **mercredi 4 septembre à 18h00** à **Dio et Valquières**  
(salle des fêtes de Valquières)

Le **jeudi 5 septembre à 18h00** à **Lunas** (salle des fêtes de Lunas)



La **semaine du 16 au 19 septembre** : vote des deux conseils municipaux.

Si le vote est favorable dans les deux communes, monsieur le préfet valide par arrêté la création d'une commune nouvelle au 1er Janvier 2025.

Au **1er janvier 2025**, les deux conseils municipaux siégeront ensemble soit 15 conseillers pour Lunas et 11 pour Dio-et-Valquières. Aux élections de Mars 2026, 19 conseillers seront à élire pour assurer une représentativité plus large jusqu'en 2032.

Une charte de fonctionnement sera adoptée par les 2 conseils municipaux afin de garantir le maintien de services tels qu'ils fonctionnent dans chacune des communes et la poursuite des projets engagés dans cette mandature.

*Votre avis nous intéresse!*

---

## Bulletin de réponse

**À retourner avant dimanche 25 août 2024**

par mail : [mairie-lunas@wanadoo.fr](mailto:mairie-lunas@wanadoo.fr) ; [dio.valquieres@orange.fr](mailto:dio.valquieres@orange.fr) ou directement en mairie

Afin de recueillir vos interrogations et d'y répondre lors des réunions publiques, vous pouvez dès à présent nous envoyer vos questions par mail ou directement en Mairie, en y déposant le bulletin ci-dessous.

**Observations :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....